

16.05.2018 – 09:15 Uhr

Stratégie nationale contre le cancer (SNC): Les principes de la collaboration interprofessionnelle dans la dépistage du cancer de l'intestin ont été fixés

Bern (ots) -

Les femmes et les hommes de 50 à 69 ans vivant en Suisse devraient pouvoir accéder facilement à un dépistage du cancer de l'intestin de qualité contrôlée dans le cadre de programmes structurés. Lorsque cela n'est pas possible, le dépistage doit pouvoir être proposé par des fournisseurs d'exams hors programme répondant à certaines exigences minimales. Les principes de collaboration et les exigences relatives aux exams de dépistage sont désormais inscrits dans une Charte interprofessionnelle.

La signature d'une Charte interprofessionnelle par tous les acteurs impliqués représente une étape importante dans le développement de l'offre de dépistage du cancer de l'intestin en Suisse.

Elaborée sous l'égide de la Stratégie nationale contre le cancer (SNC) dans le cadre du projet partiel 2.1, la Charte commune a été signée par les acteurs suivants : Swiss Cancer Screening, Ligue suisse contre le cancer, Association suisse des pharmaciens pharmaSuisse, Société suisse de gastroentérologie et association Médecins de famille et de l'enfance Suisse.

La Charte a pour objectif de garantir que les personnes qui se rendent à un examen de dépistage du cancer de l'intestin bénéficient d'un service équivalent de la part de tous ces acteurs - qu'elles aient été invitées dans le cadre d'un programme de dépistage systématique ou qu'elles aient décidé de se soumettre à un examen de dépistage dans une pharmacie, un cabinet de médecin de famille ou chez un gastroentérologue de leur propre initiative.

Afin d'élargir l'offre de qualité en matière de dépistage du cancer de l'intestin, les objectifs suivants ont été définis :

- Toutes les personnes reçoivent une information uniforme et objective sur les avantages et les inconvénients des diverses mesures de dépistage du cancer de l'intestin.
- La documentation scientifique mise à la disposition des professionnels impliqués permet d'assurer qu'ils disposent de connaissances homogènes et à jour.
- Un flux d'information et de communication clairement défini entre les acteurs concernés permet de garantir le bon déroulement du processus. Définir le flux d'information et de communication permet également d'assurer la fluidité du processus entre les acteurs concernés.
- Toutes les personnes qui se rendent à un dépistage du cancer de l'intestin bénéficient d'un service de qualité équivalente dans toute la Suisse. Les normes de qualité à respecter sont définies dans une directive uniforme.
- L'offre est régulièrement examinée et évaluée afin d'analyser et de déterminer son efficacité par rapport à la réduction de la mortalité et de la morbidité du cancer de l'intestin.
- Les exams de dépistage du cancer de l'intestin sont réalisés à un tarif standard. Ils sont pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et exemptés de franchise dans la mesure du possible. Dans ce but, un catalogue de prestations avec des tarifs uniformes est en cours d'élaboration.

Les associations professionnelles signataires de la Charte participent activement à la mise en oeuvre des valeurs et principes énoncés et les respectent dans leur travail quotidien.

Le cancer de l'intestin est l'un des cancers les plus fréquents en Suisse chez les hommes et les femmes. Chaque année, cette maladie tue environ 1600 personnes, bien que les chances de guérison soient très bonnes, pour autant qu'elle soit diagnostiquée à temps. En outre, de nombreux cas peuvent être évités grâce à des exams de dépistage appropriés, qui permettent de détecter les lésions néoplasiques au stade avancé.

La Charte complète peut être téléchargée sur le site www.snc-strategiecancer.ch

Contact:

Flavia Nicolai
Cheffe de la communication

Ligue suisse contre le cancer
Effingerstrasse 40

CH-3001 Berne
Tél.: +41 31 389 94 13
media@liguecancer.ch
www.liguecancer.ch
www.twitter.com/krebsliga

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003316/100815623> abgerufen werden.